



En cour de licenciement inaptitude inscription pôle emploi

Par **Maman juju**, le **11/02/2016** à **15:19**

Bonjour, mon employeur vient de confirmer qu'il n'y aura pas de classement possible dans l'entreprise. Puis-je chercher à m'inscrire comme demandeur d'emploi ? Ou il faut que j'attende d'être licencié pour inaptitude ?

Par **morobar**, le **11/02/2016** à **16:11**

Bonjour,
Vous devez attendre, vous ne pourrez pas fournir de dossier à Pôle-emploi (attestation Pôle-emploi...).
Et puis imaginez que l'employeur oublie ou ne veuille pas vous licencier...